

**Procès-verbal  
Conseil d'établissement no 1 (année 2024-2025)  
de l'école St-Marc  
au salon du personnel  
Le 24 septembre 2024**

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)  
Salomé Fontolliet  
Sophie Brosseau  
Mireille Azema  
Nadia Idres  
Louis-Philippe Forget  
Antoine Legrain (en remplacement de Simon Fournier)

Christophe V. Manseau  
Marie-Hélène Guénette  
Mélicca Rouleau

Membre(s) absent (s) :

Simon Fournier  
Charlotte Léonard (membre substitut)  
Jonathan Bécotte

Visite/public :

Mme Véronique Bussièrès (membre de la communauté)  
Chantal Sweeney (service de garde)

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté. Il est 18h03.

**2. Désignation d'un.e secrétaire pour la rencontre et pour l'année**

Sophie Brosseau propose Salomé Fontolliet, qui accepte le mandat.

**3. Élection d'un.e président.e et d'un.e vice-président.e du CÉ**

Louis-Philippe Forget se propose. Il est élu par acclamation.  
Sophie Brosseau se propose comme vice-présidente. Elle est également élue par acclamation.

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

*Résolution 2024-09-24-01*

*Mireille Azema propose l'adoption de l'ordre du jour*

#### **5. Mot du service de garde**

Chantal Sweeney présente la liste des journées pédagogiques 2024-2025 avec les sorties planifiées. Le transport pour les sorties se fera à 3 autobus cette année (un de moins que l'an dernier), donc 155 enfants inscrits par sortie. Cela permettra de remplir entièrement les autobus. Certaines journées comportent 2 sorties différentes, une pour les petits et une pour les grands, car plusieurs endroits ne peuvent accueillir 155 enfants à la fois. Certaines sorties très populaires pourront accueillir 200 enfants (4 autobus).

Le coût des diverses sorties est présenté. Le coût de 2 activités à l'école est questionné 32\$ pour le bar à pâtes et 37\$ pour une activité artistique. Plusieurs membres parents jugent le coût élevé pour une activité à l'école. Le risque de créer une ségrégation entre les élèves participant ou non à l'activité payante est soulevé. Il est décidé de retirer ces journées. Chantal privilégiera des activités à l'école à faible coût en remplacement. La planification des journées pédagogiques sera transmise à tous les parents sous peu.

Nouvelle tarification :

Chantal propose d'augmenter les frais de garde pour les journées pédagogiques à 11,50\$ (anciennement 9,20\$). Les lignes directrices pour les services de garde suggèrent des frais entre 10,75\$ et 16,20\$ par jour, donc la proposition se situe à l'intérieur des barèmes. Les journées pédagogiques doivent être autofinancées. Le prix est jugé raisonnable par les membres parents.

#### **6. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2024**

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

*Résolution 2024-09-24-02*

*Salomé Fontolliet propose l'adoption du procès-verbal*

#### **7. Adoption du calendrier de réunions 2024-2025 du CÉ**

Idéalement, les rencontres du CÉ suivent les rencontres du CPEPE. Les rencontres sont maintenues les mardis à 18h00. Les 8 dates choisies sont les suivantes :

- Mardi 24 septembre
- Mardi 22 octobre
- Mardi 26 novembre
- Jeudi 30 janvier

- Mardi 25 février
- Mardi 1<sup>er</sup> avril
- Mardi 13 mai
- Mardi 10 juin

## 8. Membre de la communauté

Véronique Bussièrès, ancienne présidente, propose de rester sur le CÉ à titre de membre de la communauté. Cela favorisera une transition en douceur et permettra aux membres d'avoir accès à l'historique du CÉ, puisque Véronique y siège depuis de nombreuses années.

Sa candidature est retenue à l'unanimité.

## 9. Mot du président

Pour information :

- Déclaration de conflit d'intérêt.

La notion de conflit d'intérêts est expliquée. Toute possibilité de conflit d'intérêt doit être déclarée par les membres à la direction. Aucune déclaration reçue.

- Formation obligatoire pour nouveaux membres

La formation est offerte sous forme de capsules vidéo et est obligatoire pour les nouveaux membres. Le lien vers les capsules de formation sera envoyé à tous par courriel.

Pour approbation ou adoption :

- Régie interne

Le document de régie interne est présenté. Les modifications exigées par la loi 23 sont intégrées.

*Résolution 2024-09-24-03*

*Antoine Legrain propose l'adoption de la nouvelle régie interne.*

## 10. Mot de la direction

Pour information :

- Anglais intensif

Le nouvel échancier des étapes du processus de sélection est présenté. Les dates ont été devancées. La rencontre d'information aura lieu le 10 octobre prochain et les candidatures devront être reçues pour le 31 octobre (date fixée)

par l'organisation scolaire). Les titulaires auront ensuite une semaine pour remplir le formulaire de recommandation. La procédure de demande a été simplifiée. Les familles de Saint-Marc recevront une réponse le 15 novembre. Une semaine est laissée par la suite pour se donner une marge de manœuvre, en cas de contestation des parents. Les familles de l'externe ayant obtenu une place en seront informées une semaine plus tard.

Cette année, le formulaire de recommandation sera rempli par les titulaires de 4<sup>e</sup> année, qui connaissent bien les élèves. Le document était anciennement rempli par les enseignants de 5<sup>e</sup> année, qui jugeaient cette tâche difficile, puisqu'ils connaissaient les élèves depuis peu. Le formulaire de recommandation est présenté au CÉ. Il y est spécifié qu'un élève ne peut être exclu du programme en raison de difficultés d'adaptation ou de comportement. Si l'enseignant ne recommande pas un élève, il doit expliquer ses raisons. La section *Commentaires du titulaire* a été supprimée, puisque la quantité d'information fournie était très variable d'un enseignant à l'autre. En cas de doute sur la candidature d'un élève, les intervenants connaissant l'élève se concerteront. On ne peut refuser un élève dans le programme en raison de la langue parlée à la maison. L'enseignante d'anglais intensif rappelle toutefois que le programme n'est pas conçu pour les élèves anglophones.

Si plus de 48 élèves de Saint-Marc se qualifient pour le programme d'anglais intensif et sont intéressés, une pige aura lieu. Celle-ci sera effectuée par 2 membres parents dont les enfants ne participent pas au processus de sélection, Mireille Azema et Salomé Fontolliet. Plusieurs membres craignent qu'en raison des nouveaux critères, un plus grand nombre d'élèves de Saint-Marc se qualifie pour le programme. Un parent demande s'il ne serait pas plus logique d'admettre les élèves par ordre de notes en cas d'un nombre de demandes excédant la capacité. Il est convenu d'appliquer la procédure telle que proposée par la direction pour cette année, et de réévaluer par la suite pour les années suivantes.

Pour approbation ou adoption :

- Sortie organisée par les enseignants

Les enseignants de 6<sup>e</sup> année (programme d'anglais intensif) aimeraient organiser un voyage à Ottawa les 15 et 16 mai 2025. Le transport se ferait en autocar et les élèves séjourneraient une nuit à l'hôtel, en chambre à occupation quadruple. Le groupe ferait de nombreuses visites, notamment : le Musée des sciences et technologies, le Musée de la nature, le Musée de la guerre, la Cour Suprême. Le programme des activités n'est pas encore finalisé. Le coût par élève serait de 258\$ et serait défrayé en totalité par les parents. Une demande de financement pourrait être faite au CÉ si une famille ne peut assumer les coûts.

*Résolution 2024-09-24-04*

*Mireille Azema propose l'approbation de la sortie à Ottawa.*

## 11. Mot du/de la représentant.e des enseignant.e.s

Aucun

## 12. Mot de l'OPP

### - Soirée cinéma

Une soirée cinéma sera organisée le 2 octobre prochain dans la cour. L'OPP demande la permission de vendre des sacs de popcorn au coût d'1 \$, et une avance de fonds pour acheter le popcorn. L'activité sera remise au lendemain en cas de pluie.

### - Célébration de l'Halloween

La direction a demandé à l'OPP d'organiser une fête d'Halloween à l'école. L'OPP n'ayant pas encore décidé de l'activité, une demande sera envoyée par courriel aux membres du CÉ ultérieurement. La provenance des fonds pour l'activité reste à déterminer. Il s'agit d'une nouvelle activité.

### - Événement costumes d'Halloween

Au début octobre, les parents seront invités à remettre à l'école des costumes dont ils n'ont plus besoin. Une vente de costumes aura lieu le 17 octobre, les familles pourront choisir de nouveaux costumes en échange d'une contribution volontaire.

### - Vente de sapins

La vente aura lieu le 5 décembre, lors du marché de Noël. L'OPP demande une avance de fonds de 3546 \$ au CÉ pour l'achat des sapins et couronnes. L'argent avancé sera entièrement remboursé par la vente.

### - Fête des 6<sup>e</sup> année

Pour l'organisation, l'OPP aimerait créer à nouveau un comité formé de parents de finissants et membres de l'OPP. Cela permettra la passation de l'information pertinente d'une année à l'autre.

*Résolution 2024-09-24-05*

*Mélissa Rouleau propose l'approbation de l'ensemble des demandes de l'OPP listées.*

## 10. Mot du représentant au Comité de parents - région Centre

Aucun

#### 14. Varia

- Un membre parent propose un achat groupé pour les fournitures scolaires en début d'année : le point sera à aborder au début 2025.

#### 15. Points à reporter à l'ordre du jour du prochain CÉ et suivis

- Règlements du service de garde (prochain CÉ)
- Proposition d'achat groupé de fournitures scolaires (janvier 2025)

#### 16. Levée de l'assemblée

Marie-Hélène Guénette propose la levée de l'assemblée.  
L'assemblée est levée à 19h50.



Président (Louis-Philippe Forget)



Directeur par intérim